

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article1033>

# 24 octobre 2007 - Réunion d'information : avenir du CNRS

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 22 octobre 2007

---

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

---

**Réunion d'information mercredi 24 Octobre 2007**  
**13h-15h Amphi Fermat - UPS Toulouse III**  
**(Bât 1A à côté de l'administration)**

## **Ne pas attendre le printemps pour sauver le CNRS**

*Réunion d'information mercredi 24 Octobre 2007*  
*13h-15h Amphi Fermat - UPS Toulouse III*  
*(Bât 1A à côté de l'administration)*

Les intentions du gouvernement sont claires : démanteler le CNRS et transférer le maximum de moyens aux Universités. L'AERES, l'ANR et la loi LRU dessinent un nouveau paysage de la recherche publique, pilotée entièrement par le ministère et mise au service des entreprises.

L'avenir du CNRS se jouera donc dans les prochains mois. La lettre de la présidence du CNRS daté du 18 octobre 2007 le confirme. Se voulant rassurante elle n'écarte pas pour autant le transfert de la gestion des unités, la mise à disposition des personnels, l'intrusion du ministère dans sa politique.

Alors que le budget 2008 montre une baisse des crédits aux laboratoires et que le plan stratégique est bloqué, les personnels se doivent de réagir et encourager les efforts pour un CNRS capable, en synergie avec les Universités et les autres organismes, de structurer nationalement et internationalement la recherche, pour un développement rapide et harmonieux des connaissances dans toutes les disciplines et à leurs interfaces.

*SNCS-FSU / SNTRS-CGT / SGEN-CFDT Recherche EPST / SUD-Recherche / SNESup-FSU*

---

Compte rendu.

La réunion a rassemblé une petite trentaine de personnes (l'information n'avait pas eu le temps de circuler convenablement). Les discussions intéressantes encouragent à prolonger les actions. Ci-dessous, un brouillon de motion en rapport avec ces discussions.

---

Alertés par les prises de positions du président de la république dans sa lettre de mission au ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, par les freins mis par le ministère à l'élaboration d'un plan stratégique pour le CNRS, par les informations distillées à tout niveau portant sur le désengagement du CNRS de la quasi totalité des unités dont il a la charge, par la baisse des budgets récurrents aux laboratoires, par la hausse ininterrompue de la précarité et du pilotage politique sous la forme de projets de court terme, les personnels rassemblés ce jour tiennent à manifester leur plus grande inquiétude et à affirmer les points suivants.

Les organismes de recherche et le CNRS en particulier sont une chance pour la recherche française. Leur disparition serait un frein majeur au développement des connaissances nécessaires pour les progrès humains et sociaux dont le développement économique du pays est une composante. Leur force est d'être effectivement impliqués dans la dynamique de recherche et grâce à des mécanismes d'évaluation et de prospective contradictoires faits par les pairs

d'être en capacité de coordonner efficacement l'effort de recherche.

Centre National, le CNRS permet une structuration de la recherche à l'échelle du pays. Loin de créer des concurrences stériles et de générer des antagonismes, son fonctionnement harmonieux en symbiose avec les autres acteurs de la recherche est à saluer et à renforcer. Consacré à l'ensemble de la Recherche Scientifique, le CNRS peut assurer un nécessaire développement fondamental de toutes les disciplines tout en favorisant les avancées aux interfaces. Scientifique jusque dans son rapport au monde extérieur, le CNRS est curieux, impliqué et autonome vis-à-vis des modes politiques et industrielles.

Pour la pleine réussite de leurs missions de service public de recherche et d'enseignement, les personnels des universités et des organismes de recherche doivent avoir un cadre de travail permettant sérénité, liberté et indépendance. En partie garantis par les statuts de la fonction publique d'état, jusqu'ici par des mécanismes démocratiques de décision et par des financements récurrents, ces trois composantes sont largement mises à mal par la politique des dernières années. Le "Pacte pour la recherche" (2006) et la loi LRU (2007) mettent à mal les statuts des personnels en développant la précarité, nient les mécanismes de décision collective en instituant une "gouvernance" calquée sur l'organisation des entreprises de la finance et assèchent les crédits récurrents en faveur de projets de court terme choisis sur critères politiques de ce fait incapables de discerner l'originalité et les aspects fondamentaux des travaux de recherche.

En conséquence, les personnels réunis ce jour exigent que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche cesse son comportement interventionniste, opaque et destructeur vis-à-vis des organismes de recherche. Pour rétablir un minimum de confiance il doit rendre publique la lettre de la DGRI au CNRS, renforcer le budget 2008 aux organismes et aux Universités ;

Ils en appellent aux directeurs d'unités de recherche et de centres de formation universitaire pour se positionner en faveur d'une synergie constructive entre Organismes et Universités qui passe par un renforcement de tous les acteurs

Ils demandent aux présidents des Universités de clarifier leur position sur la question des transferts des moyens des organismes vers les Universités. Les objectifs de réussite d'un plus grand nombre d'étudiant dans des cursus adossés à une recherche forte ne peuvent être atteints par le morcellement de la recherche publique, la mise en concurrence au profit d'un petit nombre de pôles "d'excellence" et la perte d'autonomie de recherche.